

BULLETIN D'INFORMATION N ° 35

Séance du Conseil Municipal du 29 novembre 2011.

1) Transformation de poste :

M. le Maire propose la transformation de l'emploi d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe en un emploi de Rédacteur. Le Conseil Municipal approuve cette disposition qui prend effet immédiat et annule la précédente du 3 novembre.

2) Exonération de loyers :

Suite aux précipitations des 5 et 6 novembre qui ont provoqué des dégâts dans deux logements du rez de chaussée de l'ancienne mairie, les occupants ont dû être relogés. Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide de suspendre les loyers des mois de novembre et décembre.

3) Location tables et chaises:

La Recette Municipale n'ayant pas la possibilité d'encaisser des règlements inférieurs à 5 €, il est décidé d'instaurer un tarif forfaitaire de base pour la location des tables et chaises. Le tarif de location à l'unité reste inchangé : 1 € la table et 0,20 € la chaise.

4) Décisions modificatives:

Dans le cadre de l'assainissement, il s'agit de procéder à des écritures comptables afin de préparer le transfert du budget assainissement de la commune vers celui du SIVU Gave et Lagoin.

Concernant les travaux de busage chemin de la Bathorbe et côte des Benguès, il convient d'opérer des virements de crédits afin de régler les factures.

5) Diagnostic réseau assainissement:

L'étude qui consiste à vérifier l'état du réseau assainissement et dresser un bilan, a été confiée à l'entreprise Hydraulique Environnement. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à effectuer les démarches en vue d'obtenir des subventions de la part du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

Des subventions sont également sollicitées pour la réfection du réseau au droit de l'ancienne mairie.

6) Catastrophes naturelles:

Suite aux dégâts occasionnés par les précipitations des 5 et 6 novembre, la commune a été reconnue dans l'état de catastrophe naturelle. Afin de procéder aux importants travaux rendus nécessaires, des demandes de subventions seront déposés auprès du Pôle Dotations de la Préfecture.

Quelques infos ...

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif :

Nous demandons aux familles qui bénéficient du ramassage au porte à porte de bien vouloir rentrer leurs bacs dès le soir de la collecte dans leur propriété afin de ne pas gêner la circulation sur la voie publique, à savoir le mercredi pour les ordures ménagères et le jeudi tous les 15 jours pour le tri sélectif.

Autorisations de construire :

Nous constatons que de plus en plus de constructions de type cabane en bois ou abri de jardin, fleurissent sur les propriétés privées. Nous rappelons que, conformément au code de l'urbanisme (article L 421-1), il est obligatoire de déposer une déclaration préalable pour tout projet de construction de moins de 20 m² (article R 421-9) et un permis de construire pour toute surface supérieure (article R 421-14). Renseignez-vous à la mairie.

Inscriptions sur les listes électorales :

N'oubliez pas de venir vous inscrire sur les listes électorales de la commune, **avant le samedi 31 décembre 2011, 12 heures**, munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Bibliothèque municipale :

Un large choix de nouveautés littéraires est disponible à la bibliothèque aux heures d'ouverture de la mairie.

Services à la personne :

Bienvenue à John Warren dans le monde des professionnels. Vous pouvez faire appel à lui pour des travaux de création et rénovation : ébénisterie, menuiserie, carrelages, peinture, plâtre et toute forme de bricolage et entretien. Pour le design, la décoration, l'agencement de votre maison, faites le 06 21 13 35 13 ou envoyez un mail à john.warren64@gmail.com

Anniversaires de mariage :

Nous avons pris pour habitude d'honorer les couples qui fêtent leurs 50 ans ou 60 ans de mariage ; à condition bien sûr que nous en ayons connaissance. Cette année, nous souhaitons élargir cet hommage à tous les couples, domiciliés sur la commune, mariés en 1951 ou 1961, à Asson ou ailleurs.

Pour cela, nous vous demandons de vous faire connaître à la mairie. Nous aurons le plaisir de vous inviter à une réception pour fêter vos anniversaires dans la salle des mariages le **samedi 31 décembre à 11 heures**. L'or et le diamant méritent bien que l'on partage quelques instants.

Vœux du Maire :

Cette cérémonie traditionnelle se déroulera le samedi 7 janvier à 11 heures à la salle de l'Isarce. C'est l'occasion pour M. le Maire d'adresser ses vœux aux associations, au personnel communal, aux enseignants. C'est l'occasion aussi, pour la municipalité, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune. Nous avons eu le plaisir de faire connaissance avec certains d'entre vous, mais il en est aussi qui n'ont pas eu l'occasion de se présenter à la mairie. N'hésitez pas à le faire, nous serons heureux de vous rencontrer.

Asson Sports :

Asson Sports vous convie à son réveillon de la Saint Sylvestre à la salle de l'Isarce :
- apéritif à partir de 19h00, repas à 21h00.

- adultes : 50 euros ; enfants de moins de 15 ans : 15 euros.
- menu et inscriptions chez Didier Fréchou au 05 59 71 04 58 ou bien Martine Bert au 05 59 71 04 09, avant le 26 décembre. Places limitées.

Calendrier des prochains matches à ASSON

Prénationale Garçons

samedi 7 janvier à 21H00 : ASSON / BLANQUEFORT
samedi 21 janvier à 21H00 : ASSON / CHAMPCEVINEL

Nationale 3 Filles

dimanche 22 janvier à 16H00 : ASSON / MOURENX
samedi 28 janvier à 21H00 : ASSON / ST LOUBES

Régional moins de 18 ans Garçons

samedi 7 janvier à 17H00 : ASSON / BILLERE
samedi 21 janvier à 19H00 : ASSON / BRAX.

Retrouvez toute l'actualité du club sur le nouveau site : www.asson-hanball.com